



FORMATION VOITURETTE

Formation AM

Public : Personne de 16 ans minimum lors de l'inscription

Pré-Requis : être titulaire de l'ASSR1 ou ASSR2 - ASR pour les personnes ayant atteint l'âge de 16 ans à compter du 01/01/2004

Objectif : La formation voiturette permet la conduite d'un véhicule inférieur à 50 m³ d'une puissance inférieur à 4 kW et d'une vitesse maximum de 45 Km/h.

- D'un cyclomoteur à partir de 14 ans
- D'un quadricycle léger à moteur à partir de 16 ans (quad ou voiturette)

Les personnes nées avant le 31 décembre 1987 titulaire ou non du permis de conduire ne sont pas concernées par cette formation

Moyen pédagogique :

Pistes privées

DVD de sensibilisation aux risques

Accessoires permettant la création de parcours d'entraînement

Validation : attestation remise par l'enseignant si les différentes compétences sont acquises

Durée : 7 heures

La formation est articulée sous 3 thèmes :

- Formation pratique plateau – 2 heures
- Formation pratique circulation – 4 heures
- Sensibilisation aux risques – 1 heure

Formation pratique plateau

A pour objectif l'acquisition des bases de la conduite d'un quadricycle léger à moteur :

- Les équipements nécessaires à la sécurité du conducteur (leurs rôles)
- Connaissance des différents organes du véhicule
- Savoir effectuer les contrôles nécessaires pour l'entretien et le maintien de la sécurité du véhicule
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation par le biais de parcours et d'exercices sur pistes privées

Formation pratique circulation

Circulation sur divers types de route afin de maîtriser l'autonomie de conduite en insistant sur les points suivant :

- L'utilisation et le respect des règles
- La prise d'informations, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers.
- Les facteurs et prise de connaissances des risques

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- Recherche des indices utiles (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers)
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
- Changer de direction

Sensibilisation aux risques

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur, et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.

- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).
- Échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Échange sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation

FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION – 2 heures

Acquisition des connaissances suivantes :

1 / Les équipements – Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque, son rôle (protection en cas de chute et de choc). Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien d'un casque.
- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson de cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour comme de nuit.

2 / La découverte des principaux éléments du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : (compteur, voyants, témoins).
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins (à tambours ou à disque), savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau du liquide de freins.
- Les pneumatiques : (contrôle de la pression et des flancs)
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement du réservoir, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.

3 / La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains).
- Le réglage du/des rétroviseurs.
- Pour le quadricycle (réglage du siège, du volant et des rétroviseurs).
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercice avec et sans passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule (pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité) , Tourner à droite et à gauche, réaliser des virages et demi-tour (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices avec et sans passager, le maintien de la stabilité.
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION (durée 4 heures effectives par élève)

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :

- S'insérer en sécurité dans la circulation, prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :

- Freinage et maintien de la stabilité du cyclomoteur, arrêt et départ en circulation (feux, stop...),ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

Recherche des indices utiles (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers) :

- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...), apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances, négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- En ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale : marquage au sol, voies réservées...En tenant compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...

Franchir les différents types d'intersections :

- Détecter et identifier le type d'intersection, Évaluer la visibilité, Adapter sa vitesse, Respecter les règles relatives aux ordres de passage, S'arrêter le cas échéant et repartir, Dégager une intersection.

Changer de direction :

- Avertir de son intention, Se placer ; Tenir compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts... , Adapter sa vitesse, Respecter les règles de priorité, Dégager l'intersection

SENSIBILISATION AUX RISQUES (durée 1 heure)

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur, et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.

- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).
- Échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse et sur les situations vécues en conduite circulation.